

L'ACSO SIGNE AVEC L'ETAT LE CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le vendredi 10 septembre à 9h30, signature entre la Préfète de l'Oise Corinne Orzechowski et le Président de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et Maire de Creil Jean-Claude Villemain, du Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE). L'objectif : accélérer la relance et accompagner les transitions écologiques, économiques, démographiques et numériques sur le territoire. Cette signature a lieu dans les locaux de l'Agglomération Creil Sud Oise – 24 rue de la Villageoise à Creil.

Un contrat intégrateur en lien avec le plan « France Relance »

Le contrat signé aujourd'hui, pour la durée du mandat municipal (2021-2026), permet en s'appuyant sur le projet de territoire des élus d'intégrer dans un seul document l'ensemble des démarches, programmes et dispositifs dans lesquels l'ACSO est engagée.

A court terme, il a pour objectif d'associer le territoire au plan France Relance grâce à des actions concrètes. Il identifie notamment des opérations matures et des projets existants ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans l'agglomération.

Le contrat vise par ailleurs à faciliter pour la collectivité l'accès aux subventions, notamment dans le cadre du plan France Relance. Il permet la mise en cohérence de l'action publique et accompagne les politiques contractuelles entre l'Etat et l'Agglomération Creil Sud Oise.

Un contrat en faveur de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Le CRTE de l'ACSO prend en compte quatre grandes orientations définies dans le plan France Relance :

- L'adaptation au changement climatique pour limiter l'émission des gaz à effet de serre, tendre vers l'efficacité énergétique et atteindre la neutralité carbone en 2050
- Une meilleure résilience territoriale pour favoriser la cohésion sociale, assurer la qualité de vie des habitants et prendre en compte la ruralité
- La sobriété foncière pour préserver les sols, lutter contre l'artificialisation des sols, et mettre en œuvre une stratégie foncière permettant d'atteindre, d'achever et de poursuivre le principe de la gestion économe de l'espace
- Un modèle économique durable afin de promouvoir un modèle économique équilibré et attractif pour répondre aux besoins et aux problématiques de l'emploi local

Un contrat sur mesure pour le territoire

Ce CRTE identifie pour le territoire différents axes pour favoriser la relance économique et industrielle : la reconversion des friches urbaines et industrielles, le soutien à la transition économique, numérique et écologique des entreprises, le développement de l'économie circulaire et des circuits courts, la mutation urbaine et la construction de logements attractifs, la rénovation de l'habitat public et privé, la lutte contre l'habitat indigne et la promotion des mobilités alternatives

Le CRTE reprend les projets majeurs en cours et à venir sur le territoire : la reconversion de l'ancien lycée Gournay, la réhabilitation de la halle Fichet, la construction de l'Ec'eau port... L'ensemble des projets structurants figurent dans ce contrat qu'il s'agisse de projets portés par l'ACSO, les communes, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) ou les bailleurs sociaux).

Un contrat doté d'une gouvernance renforcée

Grâce à une gouvernance à vocation opérationnelle, stratégique et financière, le CRTE permet de contribuer à lever les freins et les obstacles pouvant être rencontrés dans la mise en œuvre des actions et d'améliorer la visibilité des politiques publiques et des initiatives. Un comité CRTE sera mis en place et se réunira 2 fois par an afin d'examiner l'avancement des projets en cours, les situations de blocage éventuelles et les possibilités de financement.

En signant avec l'Etat un Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique, l'Agglomération Creil Sud Oise met tout en œuvre pour poursuivre l'amélioration de l'attractivité de son territoire et accompagner la transition écologique dans une perspective de renforcement de la cohésion sociale, d'innovation, de lutte contre la précarité énergétique, de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, de développement durable et de sensibilisation aux mobilités douces et vertes.

CONTACTS PRESSE : 27-210910

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

Julie-Karine MALICK

03 44 06 11 24 - julie-karine.malick@oise.gouv.fr